

Intitulé publication : Médecin en Chef, P5
Intitulé code d'emploi : Spécialiste du service médical hors classe
Org.Setting : United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of Congo
Lieu d'affectation : GOMA
Durée de la publication : 30 Avril 2025-14 Mai 2025
Numéro de l'AC : 25-Services médicaux-MONUSCO-257570-F-GOMA (M)
Staffing Exercise : N/A

Valeurs fondamentales de l'ONU: intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Cadre organisationnel

Ce poste est à pourvoir dans le pilier de la gestion de la prestation de services de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) à Goma. Le Médecin en Chef (chef de la section médicale) est placé sous l'autorité directe du chef de la gestion de la prestation de services. Le Médecin en Chef gère l'ensemble des opérations et le soutien logistique à toutes les composantes de la mission en planifiant, coordonnant et fournissant des services médicaux, y compris la gestion du personnel et des ressources budgétaires.

Responsabilités

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le Médecin en Chef principal sera chargé des tâches suivantes: Gestion :- Planifier, organiser, gérer, superviser et coordonner les services médicaux de la mission. Cela inclut la gestion des activités de soutien médical dans la mission.- Assurer la supervision quotidienne du personnel médical. - Évaluer les performances du personnel, interviewer/évaluer les candidats pour les postes à pourvoir.- Préparer les budgets et contrôler les finances, en veillant à une utilisation optimale et rationnelle des ressources.- Se procurer les médicaments, les équipements médicaux, les consommables et les fournitures médicales.- Veiller à la disponibilité des fournitures et au bon fonctionnement des équipements médicaux.- Veiller à la mise en œuvre des directives émanant du siège des Nations unies.- Travailler en étroite collaboration avec le médecin de la force ou la personne désignée pour toutes les questions médicales liées à la force, les fonctions administratives et médicales, y compris les évacuations de cas/médicaments, les soins médicaux, le rapatriement et les opérations.- Coordonner le bon fonctionnement de l'équipe d'évacuation sanitaire aérienne (AMET) et des installations médicales du COE conformément aux normes du DHMOSH en matière de santé, de qualité et de sécurité des

patients (HQPS).- Assurer la liaison et le suivi avec la gestion des achats et des contrats en ce qui concerne la passation de contrats de services médicaux avec des prestataires de services médicaux privés, l'extension des contrats et la fourniture de services médicaux standard conformément aux normes HQPOS du DHMOSH.- Gérer l'interface entre les composantes de la section médicale, la haute direction de la mission, toutes les agences spécialisées, les prestataires de services médicaux du TCC/PCC, les autres médecins et les représentants des laboratoires, des sociétés pharmaceutiques, des associations et des sociétés médicales.- Veiller à ce que le personnel médical bénéficie d'un environnement de travail propice et sûr.- Jouer le rôle de conseiller de la mission pour les questions médicales.- Établir et mettre en œuvre des programmes de formation appropriés afin de maintenir et de développer les capacités médicales (par exemple, santé au travail, santé mentale, éducation à la santé, prévention des maladies, premiers secours et réanimation cardio-pulmonaire). Responsabilités cliniques:- Assumer les tâches cliniques quotidiennes, par exemple les consultations sans rendez-vous, les réponses aux urgences, les examens médicaux préalables au placement et les examens médicaux périodiques, les vaccinations, etc.- Superviser la prestation de services de santé au travail de haute qualité sur le lieu de travail des Nations unies, conformément aux normes DHMOSH HQPS.- Orienter le personnel vers des spécialistes externes et vers l'établissement médical spécialisé si nécessaire.- Assurer le suivi avec les spécialistes externes et l'établissement médical spécialisé.- Superviser et fournir des programmes d'éducation et de promotion de la santé.- Assurer la liaison avec les sections/unités médicales de la mission et les installations du pays hôte.- Veiller à la mise en place d'une éducation à la santé.- Veiller à la mise en œuvre de mesures adéquates de lutte contre les infections dans les services médicaux de la mission et les hôpitaux sous contrat.- Suivre les politiques et procédures établies par les Nations unies en ce qui concerne les autorisations médicales, les congés de maladie, les évacuations médicales et les questions sanitaires connexes de la mission.- Organiser et participer à la résolution des problèmes liés à l'environnement de travail et à la santé au travail.- Effectuer d'autres tâches connexes selon les besoins.

Compétences

Professionalisme: Tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; Faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; Apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; Agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; Persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; Garder son calme dans les situations de crise ; Souci de la prise en compte du principe de l'égalité des sexes et de la participation sur un pied d'égalité des hommes et des femmes à tous les domaines d'activité. Aptitude à la Communication: S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; Ecouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; Poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; Adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse ; Partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant. Esprit d'équipe: Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; Solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; Faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; Accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; Partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité

dans ses échecs. Qualités de chef: Servir de modèle à son entourage ; Armer chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; S'employer avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; Etablir et entretenir des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; Prévoir les conflits et s'efforcer de les résoudre à l'amiable ; S'investir dans le changement et le progrès; ne pas se cantonner dans le statu quo ; Avoir le courage de prendre des positions impopulaires ; Assurer l'encadrement et s'engager à tenir compte des impératifs de parité des sexes et à assurer une participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail ; faire la preuve de sa connaissance des stratégies et de son souci de parvenir à l'égalité des sexes au sein du personnel. Suivi du comportement professionnel: Déléguer les pouvoirs, l'autorité et la compétence requis à ses subordonnés ; Veiller à ce que les rôles, les responsabilités et la chaîne hiérarchique soient clairs pour tous ; Estimer avec précision le temps et les ressources nécessaires pour accomplir une tâche et tirer le meilleur parti des compétences ; Suivre l'avancement du travail au regard des échéances ; S'entretenir régulièrement avec ses subordonnés des résultats qu'ils obtiennent, leur faire savoir comment leur apport est perçu et leur donner les conseils nécessaires ; Encourager le risque et soutenir la créativité et l'initiative ; Appuyer activement les aspirations professionnelles de ses collaborateurs ; Faire preuve de justice dans la notation.

Formation

Un diplôme universitaire supérieur (MD, MBBS, MBChB ou équivalent) en médecine ou dans un domaine connexe, y compris un internat dans l'une des spécialités médicales, est requis. Un diplôme de premier niveau (licence ou équivalent) dans les domaines d'études spécifiés, assorti de deux années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente, peut être accepté en lieu et place d'un diplôme universitaire supérieur.

Qualifications propres à cet emploi

Etre inscrit au registre des médecins de son pays ou d'un autre État membre des Nations unies. Un certificat d'assistance respiratoire pré-hospitalière (PHTLS) ou une certification équivalente est souhaitable. De certificat en santé et sécurité au travail (SST) et en ergonomie professionnelle sont souhaitables.

Expérience professionnelle

Un minimum de dix (10) ans d'expérience clinique progressivement responsable dans l'un des domaines de la médecine, dont au moins cinq ans dans le domaine de la santé au travail, est requis. Au moins cinq (5) années d'expérience clinique et de gestion combinée dans l'un des domaines de la médecine et des sections médicales, y compris la budgétisation, les responsabilités de supervision et la gestion des ressources, avec une expérience de travail dans les services médicaux militaires et les missions des Nations unies, y compris la gestion des situations de crise, sont requises.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit, est indispensable.

Méthode d'évaluation

Les candidats précédemment inscrits sur la liste ne sont pas soumis à une évaluation supplémentaire et ne seront donc pas invités à une telle évaluation.

Phrases optionnelles

Seuls les candidats dont le profil a déjà été examiné et ayant été retenus sur liste d'attente par l'organe de contrôle des Nations Unies sont autorisés à postuler à cet avis de vacance. Seuls les candidats présélectionnés inscrits sur les fichiers à des niveaux de responsabilités et de fonctions semblables peuvent être considérés pour ce poste. Les candidats sur liste d'attente reçoivent un e-mail les invitant à déposer leur candidature. Les candidats présélectionnés sont invités à postuler uniquement s'ils sont qualifiés, intéressés et prêts à exercer les fonctions de ce poste au lieu d'affectation précisé dans l'avis de vacance. Postuler à cette vacance de poste implique l'acceptation du poste en cas de sélection. Un candidat qui postule est censé accepter le poste s'il lui est offert. La nomination ou l'affectation à ce poste est d'une durée initiale d'un an. La nomination ou l'affectation et son renouvellement sont subordonnés à la disponibilité du poste ou des fonds, à l'approbation budgétaire ou à la prolongation du mandat. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies tient à ce que son personnel comprenne autant de femmes que d'hommes. Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Les fonctionnaires sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui décide de leur affectation. Au fil de leur carrière, ils sont censés changer de fonctions périodiquement, conformément aux règles et procédures en vigueur. Pour pouvoir poser leur candidature, les fonctionnaires du Secrétariat doivent avoir à leur actif le nombre requis de mutations latérales, lesquelles seront indiquées dans la notice personnelle et la lettre de couverture.

Charte des Nations Unies

Aux termes du paragraphe 3 de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Ne seront pas retenues les candidatures des personnes qui ont commis des violations du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, des actes d'exploitation, d'atteintes ou de harcèlement sexuels, ou au sujet desquelles il existe des raisons plausibles de croire qu'elles ont été impliquées dans la commission de tels actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique.

On entend par « atteinte sexuelle » toute atteinte physique de nature sexuelle commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle atteinte. Le harcèlement sexuel s'entend de tout comportement déplacé à connotation sexuelle raisonnablement propre ou de nature à choquer ou humilier, lorsqu'il entrave la bonne marche du service, est présenté comme une condition d'emploi ou crée au lieu de travail un climat d'intimidation, d'hostilité ou de vexation, et lorsque ce comportement est assez grave pour justifier le licenciement de son auteur. La candidature de personnes qui ont commis des délits autres que des infractions mineures au code de la route ne sera pas retenue. Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est un espace non-fumeurs. Des aménagements raisonnables peuvent être fournis aux candidats en situation de handicap sur demande, pour soutenir leur participation au processus de recrutement. En acceptant une lettre de nomination, les membres du personnel sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui peut leur assigner l'une quelconque des tâches ou l'un quelconque des postes de l'Organisation des Nations Unies conformément à l'article 1.2 (c) du Statut du personnel. En outre, les fonctionnaires des catégories professionnelle et supérieure jusqu'au niveau D-2 inclus et de la catégorie du Service mobile sont normalement tenus d'être périodiquement mutés dans différents lieux d'affectation pour exercer leurs fonctions, dans les conditions établies dans l'instruction administrative ST/AI/2023/3 sur la mobilité, telle qu'elle peut être modifiée ou révisée. Cette condition de service s'applique à tous les avis de vacance de poste spécifiques et ne s'applique pas aux postes temporaires. Les candidats sont invités à respecter scrupuleusement toutes les instructions disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira, et à consulter le manuel du candidat en cliquant sur « Manuels » dans la case « Aide » de la page d'accueil de leur compte Inspira. Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratives et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature. Les avis de vacance de postes publiés sur le Portail des carrières sont retirés à 11:59 p.m. (heure de New York), le jour de la date limite de dépôt des candidatures.

Aucun frais de dossier

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (DÉPÔT OU TRAITEMENT DE LA CANDIDATURE, ENTRETIEN, FORMATION, ETC.), ET ELLE NE DEMANDE AUCUNE INFORMATION BANCAIRE.